

## ANNEXE

# Conditions Générales de Vente

En vigueur au 1<sup>ER</sup> MARS 2026

### 1 - Inscription :

Le présent document entrera en vigueur dès sa signature par le client pour la durée visée à l'article 1. Il est rédigé en un exemplaire et sera transmis par courriel. Une copie signée, accompagnée du cachet de l'entreprise si nécessaire, doit être renvoyée à Limousin Formation.

### 2 - Modalité d'inscription :

Toutes conventions, devis ou documents contractuels émanant de « LIMOUSIN FORMATION » retournés par le client « signés » constitue une confirmation ferme de réservation pour la formation spécifiée.

En vertu de ce principe, et dans le cas de salarié d'entreprise, cette dernière s'engage à libérer le ou les salariés aux dates et heures indiquées.

Pour toute modification de stagiaire à la dernière minute il est obligatoire que le client s'engage à vérifier les besoins et pré requis en amont. Il doit ensuite contacter LIMOUSIN FORMATION pour effectuer le changement nécessaire et transmettre les nouveaux documents auprès du client et du formateur concerné.

Ce processus garantit que toutes les parties sont informées des changements et que la formation se déroule de manière optimale.

### 3 - Modalité d'annulation par le client :

En cas de résiliation de la présente convention par l'entreprise par lettre ou e-mail ou tout autre moyen susceptible d'apporter une preuve tangible à moins de 10 jours de la date de début de la formation, LIMOUSIN FORMATION retiendra sur le coût total, les sommes qui lui sont dues pour ladite formation, à savoir 50% au minimum, et jusqu'à 100% du prix du stage pour une annulation survenue 3 jours avant le début de la formation

### 4 - Modalité d'annulation par le centre de formation :

Conformément à l'article L6354-1 du code du travail, en cas de modification unilatérale par l'organisme de formation, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention pour toute modification à moins de 3 jours avant la date de début. En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.

LIMOUSIN FORMATION se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants ou d'absence du formateur pour cause de maladie d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours avant la date prévue de son déroulement.

### 5 - Facturation :

Tout stage commencé est facturé dans son entier.

En aucun cas le centre de formation n'est tenu à la prise en charge de frais annexes, générés par la formation et notamment ceux dus au titre du déplacement et quelles que soient les causes qui l'ait occasionné. La facture est présentée est transmise après la formation. Il est impératif de fournir la notification si prise en charge par l'OPCO avant le début de la formation ou à la commande.

En l'absence de cette notification, la facturation sera directement adressée au client, sans possibilité de refacturation ultérieure. Il est crucial de respecter ces modalités pour assurer une gestion administrative et financière efficace de la formation.



#### **6 - Conditions et délais de paiement :**

Le prix est payé par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- paiement par chèque ou paiement par virement bancaire

sur le compte bancaire de LIMOUSIN FORMATION (dont les coordonnées sont communiquées au client lors de la facturation).

Le délai de paiement à réception ou soit conformément aux conditions convenues entre les deux parties 45 jours tel que mentionnées sur la facture.

Ce délai doit être respecté pour le règlement de la facture.

#### **7 - Défaut de paiement :**

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le client au-delà des délais ci-dessus fixés, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux légal applicable au montant TTC du prix d'acquisition figurant sur ladite facture, seront acquises automatiquement et de plein droit par le centre de formation, sans formalité, aucune, ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

#### **8 - Contentieux :**

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous le cas recherché, seul le tribunal de commerce de Tulle sera compétent.

#### **9 - Propriété Intellectuelle :**

Les contenus de formation sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins.

Le client s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations, sans autorisation expresse préalable du Centre de formation, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

#### **10 - Données personnelles :**

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du centre de formation.

Il vous suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier postal aux coordonnées figurant sur la facture, à l'attention du centre de formation. Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires et notamment de la convention de formation remplie par vos soins, et toutes informations futures, sont utilisées par le centre de formation uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.



**11 - Divers :**

Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations de l'acheteur ainsi que de celles du centre de formation. Le centre de formation se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par le client.

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes Conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes Conditions conservant force obligatoire entre les parties.

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient des présentes.

**Mathieu BARRES**  
Président de la SAS Limousin Formation

Fait à : Saint-Yrieix-Le-Déjalat

**LIMOUSIN FORMATION  
ET  
TRAVAUX PUBLICS**

La Croix de la mission  
19300 SAINT YRIEIX LE DEJALAT  
Tél. 05 55 93 36 00 Fax 05 55 29 09 83  
SAS - Siret : 442 179 230 00044

**SAS LIMOUSIN FORMATION ET TRAVAUX PUBLICS**

15 rue de la Croix de la Mission 19300 SAINT YRIEIX LE DEJALAT  
Tél : 05 55 93 36 00 Fax : 05 55 29 09 83 Email : contact@limousin-  
formation.com Site Web : www.limousin-formation.com

Numéro RCS : 442 179 230 R.C.S Brive  
Capital social : SAS au capital de 7700 - Siret : 442179230 00044 - Code NAF :  
8559A N° d'existence : 74 190040619 Cet enregistrement ne vaut pas agrément  
de l'Etat